



INRAE



CESCO
Centre d'Écologie et des
Sciences de la Conservation



MORPHEE

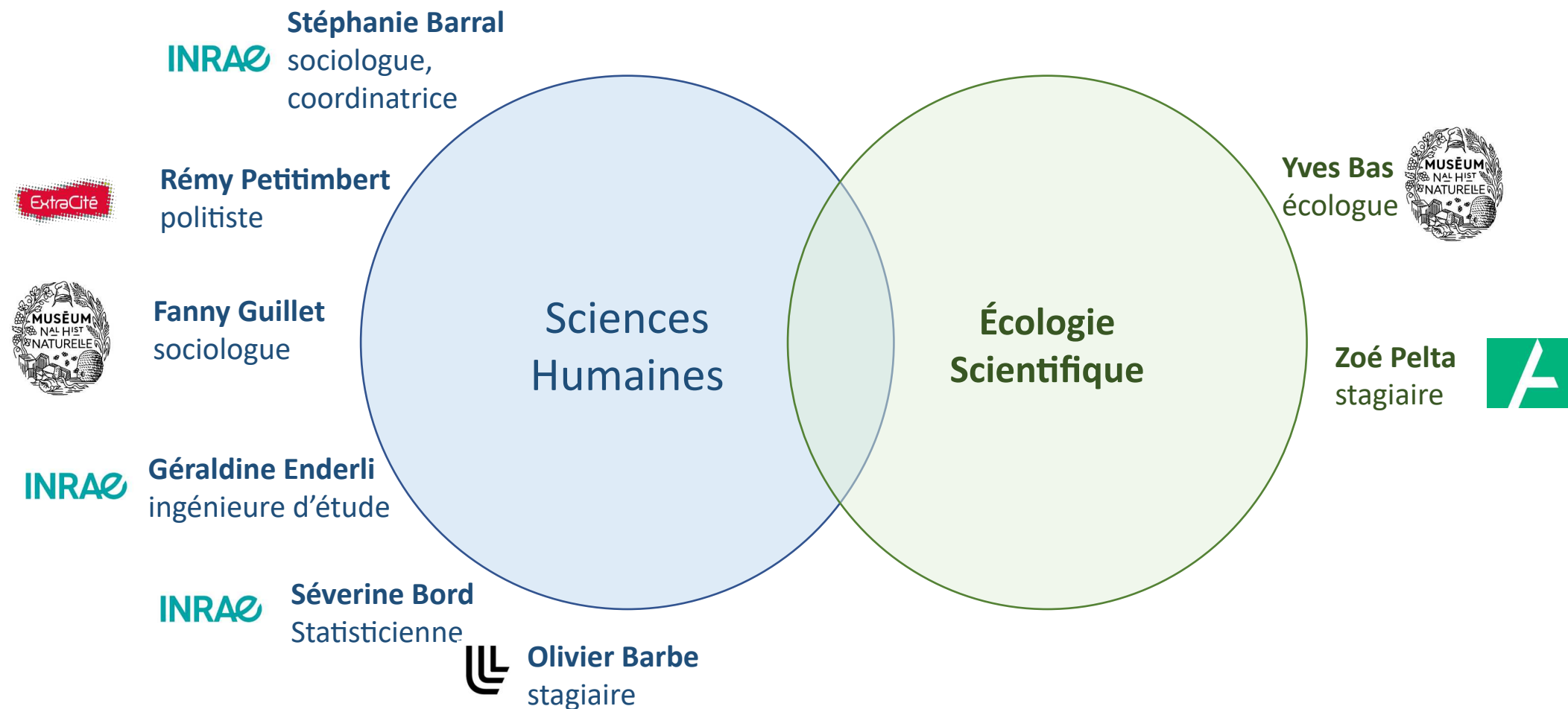
MORPHOLOGIE, OUTILS et METHODES DU MARCHE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

(sous financement de l'Office Français de la Biodiversité)



Journées 2024 • **ITTEGOP**
Infrastructures, territoires, transports, énergies, écosystèmes et paysages

Une équipe interdisciplinaire



Les origines du projet MORPHEE : des constats sur l'évaluation environnementale et *in fine* la séquence ERC

Si le Cadre réglementaire fixe les étapes du raisonnement et séquence l'action, **il ne formalise aucune méthode scientifique.**

Ce qui entraîne :

- 1) L'absence d'une normalisation,
- 2) Une multiplication des approches,
- 3) Des difficultés d'instruction par des services en manque de moyens,
- 4) Une équité en question entre pétitionnaires et projets
- 5) Un impact écologique sur la qualité des opérations menées

Questionnements

Une volonté : examiner cette diversité pour en comprendre les déterminants économiques, sociaux et techniques

Une question de recherche : **Quels sont les facteurs explicatifs de la diversité d'outils et méthodes proposées par les organisations de conseil sur le marché de l'évaluation environnementale ?**

Deux sous questions :

- 1) En quoi le caractère privé et marchand de l'évaluation environnementale influe-t-il sur les outils et méthodes proposés ?
- 2) Observe-t-on un effet « projet » ou un effet « milieu » dans la sélection d'une méthode plutôt qu'une autre ?

Les hypothèses

HYPOTHÈSE 1	La valorisation de l'évaluation environnementale selon des logiques marchandes influence le contenu des outils et des méthodes proposés
<i>Sous-hypothèse 1</i>	<i>Du caractère privé des organisations de conseil découle un ensemble de contraintes organisationnelles et économiques qui influencent la façon dont les études sont produites</i>
<i>Sous-hypothèse 2</i>	<i>La mise en concurrence des organisations de conseil sur le marché de l'évaluation environnementale induit des stratégies de différenciation de l'offre</i>
<i>Sous-hypothèse 3</i>	<i>En fonction de leurs caractéristiques organisationnelles, les organisations de conseil ont des critères distincts de définition de la qualité des études.</i>
HYPOTHÈSE 2	Le choix d'une méthode est orienté par le type de projet mais aussi de milieu et/ou d'espèces impactés.
<i>Sous-hypothèse 1</i>	<i>Le type de projet et sa surface d'emprise influence la méthode mobilisée</i>
<i>Sous-hypothèse 2</i>	<i>Le type de milieu ou d'espèces influence la méthode mobilisée</i>

Méthodologies

- Questionnaire auprès de 255 acteurs (108 répondants : 42,5% de retours)

3 entrées :

- 1) La « taille » des bureaux d'études : chiffre d'affaires, nombre de salariés, nombre d'agences, date de création et aire d'intervention
- 2) La composition interne des compétences
- 3) Les configurations de marché (les relations entre bureaux d'études)

- Entretiens qualitatifs auprès de 23 chargés d'études et cadres dirigeants :

Thèmes abordés : Conceptions de la qualité d'une étude ; Division du travail ; Évolution historique de la séquence ERC ; Modèle commercial des organisations de conseil ; Relation avec les clients ; Relations avec les autres organisations de conseil ; Relations avec les services de l'État ; Représentations de la biodiversité et de l'action environnementale ; type d'offres ; types de projets.

- Analyse quantitative de 48 études d'impact de projets d'infrastructures linéaires et de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC)
 - Occitanie,
 - Midi-Pyrénées,
 - Hauts-de-France

Les conclusions

1. Une **grande hétérogénéité du contenu** des évaluations environnementales, saisie à travers le volet faune flore.
2. Cette hétérogénéité **ne s'explique pas** par les **caractéristiques générales des projets d'aménagement** auxquels ils se rapportent, **ni par les niveaux d'enjeux écologiques** associés
3. Cette hétérogénéité ne s'exprime **pas à l'échelle des bureaux d'études**, qui porteraient chacun une approche spécifique de l'évaluation environnementale, **mais bien à celle des études**, laissant penser que **chaque étude est adaptée à des facteurs autres qu'écologiques**, se situant dans **la relation avec le maître d'ouvrage** et dans la **configuration politique** porteuse du projet d'aménagement.

Préconisations

1. **Une plus grande formalisation du cadre scientifique** de l'évaluation environnementale par le régulateur nous apparaît comme une condition nécessaire de la protection du travail des bureaux d'étude face à des contextes politico-économiques pouvant être délicats et défavorable à la biodiversité
2. **Renforcer l'instruction écologique et méthodologique** des pièces constitutives des évaluations environnementales afin de mesurer la portée des choix techniques effectués
3. **Pousser la justification écologique des choix techniques et méthodologiques** afin de faciliter leur compréhension au moment de l'instruction

Tâche 1 Caractérisation de l'offre

Résultat 1 : Un marché polarisé fait de nombreuses petites organisations et de très grands bureaux d'études

Un marché aux organisations de taille très variables pouvant être regroupées en trois catégories :

- 1) **Chiffre d'affaires < 100 000 euros / an** (7,5% du marché), faible nombre de salariés (1 ou 2), spécialisé sur quelques taxons, échelle locale/régionale, réponse à la demande en groupement
- 2) **CA > 2 000 000 euros / an** (18% du marché), large effectif, échelle nationale/internationale (agences), « assembleurs »
- 3) **100 000 euros < CA < 2 000 000 euros** (74,5% du marché), effectif en expansion, échelle nationale (agences $\bar{x} = 5$), évaluation environnementale parmi d'autres offres en ingénierie écologique, « assembleurs »

Résultat 2 : La flexibilité des réponses des organisations

Une flexibilité **interne** : des compétences plurielles au sein des organisations (73% des organisations ont entre 4 et 8 compétences naturalistes)

Une flexibilité **externe** : les organisations associent leurs compétences ponctuellement pour répondre à la demande (20% ne sont que des mandataires uniques)

⇒ Les grands groupes, dotés en capitaux techniques et administratifs, peuvent être des ensembliers, contribuant à agencer les études et les équipes. Ils mobilisent la plupart du temps leurs équipes internes afin de répondre à la commande.

⇒ À l'inverse, les organisations de taille inférieure s'associent de multiples façons pour répondre aux demandes des aménageurs.

Résultat 3 : Une grande variabilité technique (instruments et méthodes)

Les organisations font varier à la fois les outils et indicateurs en fonction des espèces, des milieux et des enjeux locaux.

Elles mobilisent également diverses modalités d'administration de la preuve en fonction des dossiers : dires d'experts, anciennes études, bases de données internes, bases de données publiques, achat de données,...)

⇒ L'hétérogénéité est donc **liée à l'étude** et à ses **caractéristiques locales**

Tâche 2 Caractérisation des relations marchandes

Résultat 1 L'influence de la relation marchande sur la production de l'EE

Qu'elle soit perçue de manière positive ou négative par les consultants, la relation entre l'aménageur et l'organisation impacte la production de l'évaluation environnementale.

Cette influence est économique et commerciale mais elle peut aussi se trouver dans les approches éthiques des dossiers.

Résultat 2 L'influence des modalités organisationnelles sur l'EE

L'organisation interne exerce également une influence dans la production des études.

Cette dernière est fonction des objectifs économiques et commerciaux, de l'organisation hiérarchique, des conditions de suivi du travail.

Conclusion phase 2

- ⇒ Les modalités d'appariement et les caractéristiques organisationnelles des bureaux d'études influencent la façon dont les données sont produites, assemblées et interprétées
- ⇒ L'hétérogénéité des méthodes est alors principalement due aux conditions économiques
- ⇒ Ce constat est renforcé par les analyse de la tâche 3

Tâche 3 Analyse des outils et méthodes

Résultats de la tâche 3

Il n'est pas possible de corrélérer l'hétérogénéité des études d'impact et des dossiers de dérogations aux types de projet, aux types d'écosystème ou encore, aux bureaux d'études concernés.

Conclusion générale

Les résultats témoignent de l'absence de logique scientifique ou réglementaire prévalant à la construction des évaluations environnementales.

Si la doctrine ERC contient l'idée que l'absence de standardisation des outils et des méthodes permet d'adapter l'évaluation aux conditions locales, **le projet MORPHÉE permet de comprendre que cette adaptation aux conditions locales concerne en pratique davantage la relation commerciale que le contexte écologique des projets.**

Publications scientifiques


- 2 articles de revue à comité de lecture
- Un chapitre d'ouvrage
- Un article dans une revue anglosaxonne (*Environmental Science and Policy*) en cours d'écriture
- 2 Mémoires de Master
- 4 participations à des colloques/Journées d'études



Biological Conservation
Volume 286, October 2023, 110301



The impact assessment: A hidden form of flexibility in the mitigation hierarchy

Zoé Pelta, Yves Bas, Fanny Guillet  

[Changement de](#)



Synthèses

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT CRÉATIVES

Mieux les intégrer aux écosystèmes,
paysages et territoires

Sophie Bonin, coordinatrice



éditions
Quæ

Merci !